



TERRITOIRES : AGIR POUR UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE A LA SANTE

Cahier de restitution – Des pistes pour agir

Cycle de rencontres départementales en Pays de la Loire de mars à juillet 2019

Synthèse



Avec la participation de l'ARS, de la DREAL et de la Région Pays de la Loire dans le cadre du [Plan Régional Santé Environnement](http://www.paysdelaloire.prse.fr)
www.paysdelaloire.prse.fr



Sommaire

Préambule

[Les politiques publiques au centre de la santé-environnement](#) – page 3

[Le cycle de rencontres départementales](#) – page 4

[Les ateliers de partage](#) – page 5

Des pistes pour agir selon les acteurs

[Ateliers Bâtiment, habitat et santé](#) – page 6

[Ateliers Alimentation et eau destinée à l'alimentation humaine](#) – page 12

[Ateliers Urbanisme, cadre de vie et santé](#) – page 17



Retrouvez pour chaque thématique d'ateliers :

Des pistes pour agir

Une sélection d'outils et de ressources

Des présentations de retours d'expériences



Retrouvez dans la version détaillée l'ensemble des pistes pour agir proposées par les acteurs :
niveau opérationnel plus précis, points de vigilance, facteurs de réussite, bons à savoir...

Les politiques publiques au centre de la santé-environnement



Les facteurs environnementaux et les conditions socio-économiques sont les principaux déterminants de santé des personnes

Notre santé résulte à la fois des facteurs génétiques personnels, des comportements et d'habitudes de vie individuelles, des liens sociaux, des conditions socio-économiques, culturelles et de l'environnement. Ces facteurs sont désignés comme les « déterminants de la santé », qui agissent de manière combinée.

80% de notre état de santé est conditionné par des facteurs environnementaux ou liés aux conditions socio-économiques des personnes, par leur action directe ou indirectement, par leur influence sur nos comportements.



Pour aller plus loin : « Ensemble, promouvoir la santé en Pays de la Loire » : <https://www.pays-de-la-loire.ars.sante.fr/ensemble-promouvoir-la-sante-en-pays-de-la-loire>



Des compétences et leviers d'actions multiples

Si les collectivités ne disposent pas ou peu de la compétence « santé », les politiques qu'elles portent ont une influence importante sur les déterminants de santé.

La santé environnementale est une préoccupation transversale aux politiques et actions locales. Elle concerne potentiellement de nombreux leviers et compétences des collectivités et des associations : l'accès à une alimentation et à une eau saine, la qualité du bâti, l'enjeu de la qualité de l'air intérieur, la lutte contre l'habitat indigne, la conception des aménagements, l'urbanisme favorable à la santé, la diminution de l'usage des pesticides, l'information et la sensibilisation des publics, etc.



[Retour au sommaire](#)



Le cycle de rencontres départementales

Le Plan Régional Santé Environnement

Le Plan Régional Santé Environnement 2016-2021 (PRSE 3) encourage un environnement favorable à la santé des habitants des Pays de la Loire.

Il est structuré en 5 axes stratégiques :

- **AXE 1** : Alimentation, eau destinée à la consommation humaine
- **AXE 2** : Bâtiments, habitat et santé
- **AXE 3** : Cadre de vie, urbanisme et santé
- **AXE 4** : Environnement de travail
- **AXE 5** : Culture commune santé environnement, mise en réseau des acteurs
- et un **objectif transversal** « limiter la présence de pesticides dans l'eau et l'air et leur impact sur la santé ».



Les objectifs des rencontres

A mi-parcours du PRSE3, les porteurs du plan et le Comité 21 Grand Ouest se sont associés pour organiser de mars à juillet 2019 des ateliers participatifs autour de la santé environnementale dans chaque département des Pays de la Loire.

Elles avaient les objectifs rappelés ci-dessous :

- Présenter les avancées et perspectives du PRSE3
- Comprendre les enjeux de la santé environnementale contextualisés à chaque département
- Valoriser les actions mise en œuvre sur le territoire, partager des bonnes pratiques et découvrir les démarches inspirantes
- Clarifier les liens entre politiques publiques et déterminants de santé (autres que les politiques publiques relatives aux soins)

Plus de 230 personnes ont participé et 22 structures ont mis en exergue leurs initiatives.

A retrouver sur le site du PRSE3, les présentations et les témoignages des 5 ateliers : <http://www.paysdelaloire.prse.fr/mi-parcours-du-prse3-une-dynamique-collective-a497.html>

<http://www.paysdelaloire.prse.fr/>



[Retour au sommaire](#)



Les ateliers de partage



Après une première séquence dédiée au PRSE 3 et un temps de présentation de différents retours d'expériences de collectivités et d'associations ayant mené des actions sur le territoire, il était proposé aux participants d'échanger dans le cadre d'ateliers de partage.

Les objectifs de ces ateliers

- Echanger sur les questions et besoins des acteurs départementaux
- Poursuivre l'identification des leviers pour agir
- Intégrer la santé-environnement aux politiques et actions locales
- Favoriser l'interconnaissance entre acteurs locaux agissant en faveur de la santé-environnement

Le présent cahier de restitution est la synthèse des nombreuses productions écrites issues des ateliers. Il retranscrit la richesse des échanges entre les 230 acteurs ayant participé à ces ateliers (collectivités, associations, services de l'Etat, organismes publics, mutuelles, bureaux d'études, bailleurs sociaux, syndicats d'eau, etc.)

Ce cahier permet aux acteurs d'un territoire d'identifier des pistes pour agir et peut servir de source d'inspiration pour la conduite de projets ou politiques en faveur de la santé environnementale.

Note de lecture : les productions écrites issues des ateliers n'ont pas fait l'objet de sélection avant leur retranscription dans le document. Les recommandations établies par les différents ateliers peuvent par conséquent être de nature et de précisions variables.



[Retour au sommaire](#)

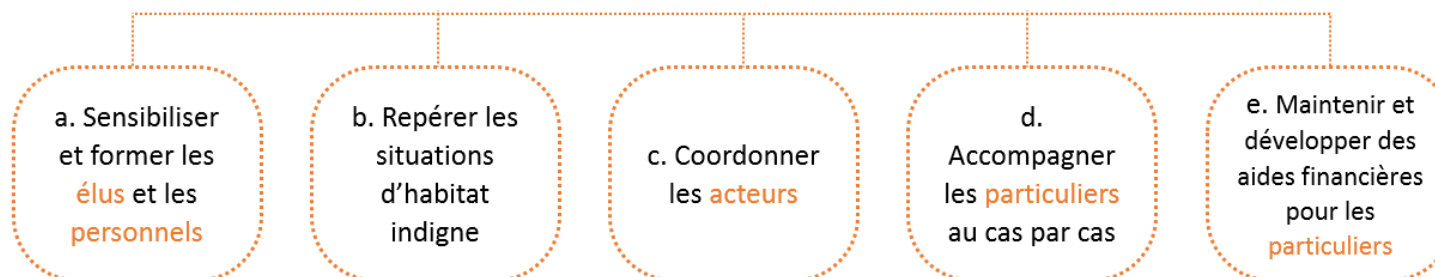


Bâtiments, habitat et santé

A. Amélioration de la qualité de l'air à l'intérieur (QAI) des bâtiments (dont le radon)



B. Lutte contre l'habitat indigne



C. Gouvernance et conduite des politiques Santé-Environnement en lien avec le bâtiment



[Retour au sommaire](#)



A. Amélioration de la qualité de l'air à l'intérieur (QAI) des bâtiments (dont le radon)

a. Renforcer la sensibilisation et la mobilisation des élus

- > Dans le cadre d'instances ou d'événements existants (ex. conférence des maires)
- > Aller à leurs rencontres en compléments d'autres rencontres régionales santé-environnement
- > Communiquer les annuaires d'associations intervenant dans le domaine de la promotion de la santé (dont santé-environnement)

b. S'appuyer sur les professionnels du bâtiment

- > Intégrer les problématiques de la QAI dans les formations initiales des professionnels du bâtiment
- > Réaliser une étude d'impact sur la santé lors de la conception ou de la réhabilitation d'un logement
- > Agir dans le cadre des rénovations (infiltrométrie, implication des habitants...)
- > Agir au niveau des logements existants (diagnostic QAI, entretien ventilation, implication des habitants...)

c. Informer et accompagner le grand public

- > Organiser des temps d'informations spécifiques avec le concours de spécialistes et d'associations
- > Accompagner à domicile en leur donnant la possibilité de réaliser un diagnostic de leur qualité de l'air intérieur
- > Mobiliser l'ensemble des canaux de communication pertinents tout en veillant à les adapter à chaque public

- > Concevoir des messages simples et axés sur les bénéfices en termes de santé

d. Mobiliser au sein des établissements recevant du public

- > Etablir une culture commune autour des enjeux de QAI auprès des usagers des bâtiments
- > Mettre en œuvre une démarche d'amélioration de la qualité de l'air intérieur dans les établissements recevant du public
- > Mutualiser les moyens et méthodes de mesures de la QAI dans les écoles (à l'échelle des communautés de communes)
- > Animer un réseau intercommunal de référents sur la QAI, en particulier dans les établissements accueillant des enfants
- > Utiliser le levier de la commande publique responsable
- > Valoriser les établissements exemplaires par un label

e. Communiquer et/ou proposer des aides financières

- > Faire connaître les dispositifs d'aides financières existants pour mener à bien des actions de sensibilisation
- > Intégrer la prise en compte du risque radon et QAI (diagnostic et contraintes techniques) dans les dispositifs d'aide financière aux travaux de rénovation
- > Réfléchir à de nouveaux outils financiers pour les personnes concernées par des dépassements élevés de concentration en radon



B. Lutte contre l'habitat indigne

a. Sensibiliser et former les **élus** et les **personnels**

- > Via des journées techniques et des rencontres territoriales de partage d'expériences
- > Créer et utiliser un réseau de référents dans les collectivités
- > Informer sur les droits et devoirs de chacun : propriétaires occupants, propriétaires bailleurs et locataires

b. Repérer les situations d'habitat indigne

- > S'appuyer sur des personnes ou structures relai connues de la population et sur les professionnels intervenant à domicile pour signaler des situations
- > Améliorer l'observation de l'habitat indigne, en dressant un état des lieux de la situation sur le territoire : harmoniser et augmenter la fréquence des études
- > Organiser la possibilité pour les locataires de faire des réclamations

c. Coordonner les **acteurs**

- > Regrouper les partenaires concernés au sein de cellules opérationnelles départementales
- > Tenir à jour et partager en partenaires une fiche d'information « logement » pour le suivi

- > Travailler l'articulation des enjeux en matière de LHI, de précarité énergétique et QAI

d. Accompagner les **particuliers** au cas par cas

- > Agir auprès des propriétaires occupants
- > Agir auprès des personnes isolées présentant différentes formes de pathologies physiques ou psychiques (hygiène, addictions, diogène...)
- > Profiter d'un emménagement pour accompagner les occupants (ex. parcours éco-appartement, information sur les sources de polluants intérieurs, ...)

e. Maintenir et développer des aides financières auprès des **particuliers**

- > Développer des opérations programmées de type OPAH ou PIG subventionnées par l'ANAH et sous maîtrise d'ouvrage des collectivités
- > Développer le dispositif « Habiter Mieux » de l'ANAH
- > Accompagner les habitants par rapport aux problèmes de précarité énergétique
- > Développer de nouvelles incitations financières via des partenariats privés



C. Gouvernance et conduite des politiques Santé-Environnement en lien avec le bâtiment

a. Favoriser les démarches pluridisciplinaires et transversales

- > Associer l'ensemble des parties prenantes pour l'établissement de diagnostics et de plans d'actions Santé-Environnement en lien avec le bâtiment
- > Améliorer la transversalité entre les services au sein des collectivités
- > Regrouper des collectivités autour d'actions communes afin de permettre des synergies

b. Structurer et mieux articuler l'ensemble des actions menées par les collectivités

- > Travailler l'articulation des enjeux en matière de lutte contre l'habitat indigne, de précarité énergétique et de QAI
- > Assurer le lien et la cohérence des plans/politiques PLUi, PLUi-H, PCAET, Habitat indigne, PIG...
- > S'appuyer sur le PCAET pour prévoir des actions pro-actives sur le volet QAI, lutte contre la précarité énergétique et l'habitat indigne
- > Intégrer les enjeux de radon et de QAI dans les programmes d'amélioration d'habitat
- > Mettre en place un service dédié opérationnel à l'échelle de la collectivité
- > Intégrer les actions dans un Contrat Local de Santé



Sélection d'outils et ressources sur la thématique

Annuaire des acteurs-ressource en Pays de la Loire

« Les acteurs de prévention et promotion de la santé en Pays de la Loire, soutenus par l'ARS » : https://www.pays-de-la-loire.ars.sante.fr/system/files/2019-08/annuaire_acteurs_prevention.pdf

Matériel de mesure et ressources à disposition des collectivités et du public

- Des malles d'équipements de mesure (température, humidité, confinement...) sont accessibles en prêt aux particuliers dans les espaces info énergie de la région : Alisée (44 et 49), Synergies (53), EIE 72, Elise (85)
- Les Délégations départementales des territoires (et de la mer) – DDT(m) tiennent à disposition des collectivités des CO₂mètres. Pour le 44, voir la page dédiée sur le site de la DDTm : <http://www.loire-atlantique.gouv.fr/Politiques-publiques/Amenagement-du-territoire-urbanisme-habitat-construction/Batiment-construction/Qualite-de-la-construction/Qualite-de-l-air-interieur/Qualite-de-l-air-interieur>
- Habitat indigne : DDT(m) pour renseignements sur l'ANAH / fiche de repérage et signalement de situations d'habitat indigne au sein des Départements (se rapprocher du pôle départemental de lutte contre l'habitat indigne)

Guides, outils et dispositifs pédagogiques

- Plaquette « Un air sain chez soi » ADEME : <https://www.ademe.fr/air-sain-chez>
- Plaquette « Guide de la pollution de l'air intérieur – Tous les bons gestes pour un air intérieur plus sain » : https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/Guide_INPES_Pollution_de_l_air_interieur.pdf
- Ateliers « Maisons nettes sans salir ma planète » - CLCV : à retrouver sur le site du PRSE3 : <http://www.paysdelaloire.prse.fr/maison-nette-nettoyer-en-preservant-la-qualite-de-a248.html>
- Exposition sur la qualité de l'air intérieur par la Mutualité française Pays de la Loire : <https://paysdelaloire.mutualite.fr/outils/exposition-halte-a-la-pollution-interieure/>

- Vidéo de présentation des ateliers Nesting par la Mutualité française Pays de la Loire : http://www.paysdelaloire.prse.fr/IMG/mp4/batiment_-_video_mfpl_-_atelier_cree_un_environnement_interieur_sain_pour_son_enfant.mp4
- Guide de recommandations pour l'accueil d'enfants dans un environnement sain – ARS Nouvelle Aquitaine, l'association « les Alternatives de Lilly » : <https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/guide-de-recommandations-pour-laccueil-denfants-dans-un-environnement-sain-du-2-janvier-2017>
- Grille d'auto-diagnostic à destination des gestionnaires d'établissements recevant du public sur la qualité de l'air intérieur
- Guide pour intégrer le radon aux enseignements à destination des professionnels du bâtiment : <http://www.paysdelaloire.prse.fr/integrer-le-radon-dans-ses-enseignements-a296.html>
- Guide de la qualité de l'air intérieur – CAPEB – FFB : <http://www.paysdelaloire.ffbatiment.fr/federation-batiment-pays-de-la-Loire/vous-informer/construction-durable/la-qualite-de-lair-interieur-un-guide-pour-vous-aider-dans-vos-travaux.html>

Règlementation concernant la qualité de l'air intérieur dans les établissements recevant du public

- Informations sur le dispositif réglementaire : <http://www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/dispositif-reglementaire-2018-2023-pour-la-a4034.html>
- Guide national d'aide à la mise en œuvre de la réglementation sur la qualité de l'air intérieur dans les lieux accueillant des enfants : <http://www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/guide-complet-gai-web-4.pdf>

Études et rapports

- Étude Régionale - Une approche des conditions de logement dégradées – les familles et les ménages modestes plus exposés - à retrouver sur le site du PRSE3 : <http://www.paysdelaloire.prse.fr/logement-degrade-210-400-menages-touchees-en-pays-a428.html>





Les initiatives présentées lors des ateliers



Sarthe Habitat

[Qualité de l'air intérieur : Agir pour la santé au sein des logements – Sarthe Habitat](#)



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE
SABLÉ-SUR-SARTHE

[Lutte contre l'habitat indigne : Accompagner les ménages en situation difficile – Sablé-sur-Sarthe](#)



SÈVRE ET BOCAGE

[Qualité de l'air intérieur et radon : Mobiliser au sein des écoles et auprès des particuliers – CPIE Sèvre et Bocage](#)



[Lutte contre l'habitat indigne : La cellule départementale en soutien aux communes - Conseil Départemental de Maine-et-Loire](#)



[Qualité de l'air intérieur et santé-environnement dans les établissements accueillant des enfants - Ville de Laval](#)



Maîtrise de l'énergie
Énergies renouvelables

[Démarche des Ecovoisins à Pontchâteau - Département 44 - Association Alisée](#)



PAYS DE LA LOIRE

[Démarche santé-environnement en structures petite enfance - Mutualité Française Pays de la Loire](#)



Cliquez sur les liens à gauche pour télécharger la présentation de l'acteur

-

Retrouvez l'ensemble des présentations du cycle de rencontres :

<http://www.paysdelaloire.prse.fr/mi-parcours-du-prse3-une-dynamique-collective-a497.html>



Alimentation et eau destinée à la consommation humaine

A. Sensibilisation à une alimentation saine

a. Sensibiliser le **grand public**

b. S'adresser aux **jeunes publics** et au **milieu scolaire**

c. Agir dans les lieux de restauration collective

d. Faire découvrir et valoriser les métiers autour de l'alimentation

B. Accès à une alimentation saine et de qualité

a. Offrir un cadre favorable au développement des productions de qualité et des circuits courts

b. Activer les leviers de la commande publique et de la restauration collective

c. Prêter une attention renforcée aux **populations à faibles revenus**

C. Gouvernance et conduite des politiques Santé-Environnement en lien avec l'alimentation

a. Structurer et renforcer la cohérence des démarches locales

b. Travailler en transversalité au sein de la **collectivité**

c. Décloisonner les démarches et travailler en réseau

D. Actions et politiques en faveur de la qualité de l'eau

a. Sensibiliser les **publics**

b. Poursuivre l'amélioration des connaissances

c. Renforcer l'ambition des politiques locales



[Retour au sommaire](#)



A. Sensibilisation à une alimentation saine

a. Sensibiliser le **grand public**

- > Mener des actions sur les enjeux de l'alimentation via des approches et formats divers
- > Stimuler les initiatives de sensibilisation via des appels à projets et des financements
- > Mesurer les effets de ces actions d'éducation sur les pratiques et les comportements sur le long terme

b. S'adresser aux **jeunes publics** et au **milieu scolaire**

- > Intégrer davantage l'éducation à l'alimentation dans les programmes et activités éducatives
- > Créer des passerelles entre l'éducation nationale et les professionnels (diététiciens, agriculteurs, etc.)
- > Travailler autour de la question du goûter
- > Mieux se saisir des projets éducatifs de territoire pour travailler de façon transversale

c. Agir dans les lieux de restauration collective

- > Proposer des repas à thème en présence d'un professionnel
- > Organiser des temps d'échanges et de visite auprès des métiers de la restauration collective

d. Faire découvrir et valoriser les métiers autour de l'alimentation

- > Valoriser et communiquer autour des métiers de l'alimentation et de la restauration
- > Organiser des forums réunissant les différents acteurs du secteur
- > Recréer le lien entre ces personnes et les consommateurs

B. Accès à une alimentation saine et de qualité

a. Offrir un cadre favorable au développement des productions de qualité et des circuits courts sur le territoire

- > Favoriser l'installation et le développement des activités agricoles de qualité sur le territoire : PLUi, développement de micro-filières de proximité...
- > Stimuler la demande et les canaux de distribution des produits locaux
- > Mettre en relation les producteurs locaux et les professionnels du territoire
- > Soutenir les initiatives de potagers partagés
- > Valoriser le rôle social et patrimonial de l'agro culture (paysage) pour encourager les pratiques

b. Activer les leviers de la commande publique et de la restauration collective

- > Favoriser l'intégration de produits frais, locaux, biologiques ou issus de l'agriculture responsable en restauration collective
- > Encourager les bonnes pratiques en restauration collective

c. Prêter une attention renforcée aux **populations à faibles revenus**

- > Renforcer l'action des banques alimentaires
- > Accompagner la remise de paniers alimentaires de recettes élaborés par des diététiciens dans le cadre de l'aide alimentaire



C. Gouvernance et conduite des politiques Santé-Environnement en lien avec l'alimentation

a. Structurer et renforcer la cohérence des démarches locales

- > Etablir des Plans Municipaux sur le « bien manger » en restauration collective
- > Utiliser les Plans Alimentaires Territoriaux (PAT) pour coordonner les projets territoriaux menés au niveau de l'alimentation et améliorer la qualité de l'eau (voir D.)
- > Etablir des liens entre PAT et Projets Educatifs de Territoire
- > Travailler sur la cohérence et l'harmonisation des différents plans : PNNS, PRSE, PNA, PAT...

b. Travailler en transversalité au sein de la collectivité

- > Assurer une veille réglementaire partagée dans les collectivités et les structures
- > Se doter d'un cahier de préconisations à partager avec les différents services des collectivités
- > Elargir les démarches en intégrant les établissements médico-sociaux

c. Décloisonner les démarches et travailler en réseau

- > Recenser les bonnes pratiques et diffuser les retours d'expérience sur des actions d'éducation et d'accès à une alimentation saine
- > Mettre en relation les collectivités avec les structures ressources
- > Utiliser les réseaux existants pour travailler sur des approches pragmatiques basées sur l'exemple : IREPS, MGEN, Réseau français des Villes Santé de l'OMS...
- > Mutualiser les démarches et les actions mises en œuvre

D. Actions et politiques en faveur de la qualité de l'eau

a. Sensibiliser les publics

- > Sensibiliser les publics aux enjeux de la préservation de la ressource en eau et utiliser l'argument de la santé
- > Communiquer sur les bonnes pratiques de jardinage

b. Poursuivre l'amélioration des connaissances

- > Produire un état des lieux de la qualité de l'eau comprenant la présence de pesticides, nitrates, médicaments...
- > Améliorer les connaissances sur l'état des milieux afin de pouvoir suivre des indicateurs et mesurer l'impact des projets
- > Chiffrer les gains économiques des services rendus par la nature par rapport aux solutions de traitement des eaux

c. Renforcer l'ambition des politiques locales

- > Viser l'arrêt de l'utilisation des intrants chimiques
- > Renforcer l'ambition fixée à l'échelle des SAGE et des contrats territoriaux de bassins versants (pollutions diffuses)
- > Améliorer la lisibilité de la gouvernance, des acteurs impliqués et des aides existantes (européennes, Agence de l'eau)
- > Coconstruire les politiques en impliquant l'ensemble des acteurs concernés sur le territoire
- > Utiliser les appels à projets et les contrats territoriaux (Région, Agence de l'eau) pour financer des expérimentations
- > Mettre en œuvre un programme d'aides sur les assainissements collectifs et non collectifs (pollutions liées aux eaux domestiques)
- > Développer les MAEC (Mesures agroenvironnementales et climatiques)
- > Diffuser et assurer le transfert des bonnes pratiques (ex. AAP DEPHY, 30 000 fèves, GIEE, etc.)



Sélections d'outils et ressources sur la thématique

Retours d'expérience et appuis méthodologiques

- Eauetbio.org : Outil du réseau FNAB comprenant des méthodes de développement de l'Agriculture Biologique sur les territoires pour la reconquête de la qualité de l'eau
- *Villes et nutrition : améliorer la nutrition et la santé de la population par l'alimentation et l'activité physique* – Guide à l'usage des élus et des services communaux et intercommunaux » - Ministère des solidarités et de la santé - https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/guide_pnns_ville_new.pdf
- *Favoriser l'approvisionnement local et de qualité en restauration collective* - Guide pratique du ministère de l'agriculture et de l'alimentation - Ministère de l'agriculture et de l'alimentation <https://agriculture.gouv.fr/guide-favoriser-lapprovisionnement-local-et-de-qualite-en-restauration-collective>
- Actes de la journée " Alimentation : de la terre à l'assiette " – Graine - 2018 : http://graine-pdl.org/sites/default/files/actes_jealimentation_vf.pdf
- SRAE Nutrition Pays de la Loire : appui, expertise, renvoie aussi vers les acteurs du territoire

Ressources pédagogiques

- Mallette pédagogique Les Petits débrouillards « Transitions écologiques et sociales » - : <https://www.lespetitsdebrouillardsgrandouest.org/services/malles-pedagogiques/transitions-ecologiques-sociales/>
- www.mangerbouger.fr

- Dispositif pédagogique « Consommation Responsable » par le Graine PDL
- Guides et outils pédagogiques : Pour une meilleure qualité de l'eau en Pays de la Loire – Comment sensibiliser et mobiliser les acteurs et le public ? – GRAINE Pays de la Loire ; http://graine-pdl.org/sites/default/files/guide_des_outils_pedagogiques_web.pdf

Données et cartes

- Outil cartographique des données pesticides dans les cours d'eau de la région : <http://apps.datalab.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/qualite-des-eaux/>
- Carte des produits bio « Bon plan bio » <https://bonplanbio.fr/>



Les initiatives présentées lors des ateliers



GAB 85
Les Agriculteurs BIO de Vendée

[Approvisionnement biologique et sensibilisation des convives en restauration collective – GAB85](#)

Dynamique territoriale en faveur d'une alimentation saine en restauration collective – GAL Haute Mayenne (pas de support)



[Les orientations d'un Projet Alimentaire Territorial en faveur de l'accès à une alimentation saine –
Chambre d'agriculture / CC Loire Layon Aubance](#)



[Education au goût et alimentation saine en restauration collective – Ville de Couëron](#)



[Préservation de la qualité de l'eau : démarches partagées entre les acteurs du territoire – Vendée Eau](#)



Sud Vendée Littoral
Communauté de Communes

[Pesticides et entretien des espaces verts : retour sur la démarche « Objectif zéro pesticide » – CC Sud Vendée Littoral](#)



[Qualité de l'eau : retour sur la mise en œuvre d'un plan de gestion de sécurité sanitaire des eaux
\(PGSSE\) – Agglomération du Choletais](#)



[Phyt'eau propre 53 et infiltr'eau 53 : bilan et perspectives des actions menées avec les acteurs du
territoire – Conseil départemental de la Mayenne](#)



[Démarche de reconquête de la qualité de l'eau dans le bassin versant de l'Erdre – EDENN](#)



Cliquez sur les liens à gauche pour télécharger la présentation de l'acteur

-

Retrouvez l'ensemble des présentations du cycle de rencontres :

<http://www.paysdelaloire.prse.fr/mi-parcours-du-prse3-une-dynamique-collective-a497.html>



Urbanisme, cadre de vie et santé

A. La planification (et sujets connexes)

PLUi, SCoT, PCAET, trames vertes et bleues, schémas de mobilité, cartes de bruit, permis de construire...

B. Une mobilité favorable à la santé et sans impact sur l'environnement

a. Encourager les modes de déplacements positifs pour la santé

b. Diminuer l'impact de la mobilité sur l'environnement

C. Favoriser l'accès à la nature, aux espaces propices au bien-être et au lien social

a. Développer la nature en ville et intégrer le lien santé-nature dans les projets / pratiques

b. Multiplier les lieux de rencontre et de lien social

c. Limiter l'impact de l'urbanisation sur l'environnement

D. Limiter les nuisances et l'exposition des populations aux risques et pollutions

Pollutions industrielles, risques d'allergies en lien avec le végétal, radon, pollution électromagnétique...

E. Gouvernance et conduite des démarches d'urbanisme favorables à la santé

a. Former les **acteurs** et établir une culture commune entre **professionnels**

b. Mener des approches transversales et fédératrices entre et dans les territoires

c. Impliquer les **habitants** et les **usagers**



[Retour au sommaire](#)



A. La planification

Intégrer les enjeux de santé dans les outils de planification

- > Approfondir les mesures prises en faveur de la qualité de l'air dans les Plans Climat Air Energie Territoriaux (PCAET)
- > Recenser et prendre en compte les pollutions industrielles, ainsi que la pollution des sols dans la planification urbaine et les projets d'aménagement
- > Susciter l'avis sanitaire de l'ARS pour les PLUi et les SCOT
- > Renforcer les interactions ville-nature via les trames vertes et bleues, en favorisant l'accessibilité de ces lieux
- > Travailler sur les distances domicile-travail dans les schémas de mobilité
- > Etablir des cartes de bruit à l'échelle des agglomérations et des plans de prévention du bruit dans les agglomérations

Sujets connexes

- > Prendre en compte l'exposition au bruit pour l'octroi des permis de construire
- > Assurer les suivis environnementaux des entretiens (penser à l'entretien des espaces lors de la mise en place d'opérations d'urbanisme)

B. Une mobilité favorable à la santé et sans impact sur l'environnement

a. Encourager les modes de déplacements positifs pour la santé

- > Favoriser les modes de déplacements actifs / doux, aux effets positifs sur la santé
- > Inciter les entreprises à mettre en œuvre des plans de déplacements et encourager les déplacements actifs / doux des travailleurs

b. Diminuer l'impact de la mobilité sur l'environnement

- > Favoriser les alternatives à la voiture individuelle : covoiturage, transports en commun
- > Maîtriser les flux de circulation de voitures en ville pour préserver la qualité de l'air
- > Favoriser les services de proximité afin de limiter les déplacements
- > S'inspirer des expériences de « Code de la rue » afin de sécuriser les espaces et promouvoir des villes apaisées
- > Réduire le bruit lié au transport en ville : limitation de vitesse, contournements, utilisation d'enrobés phoniques...



C. Favoriser l'accès à la nature, aux espaces propices au bien-être et au lien social

a. Développer la nature en ville et intégrer le lien santé-nature dans les projets et les pratiques

- > Développer l'éco-pâturage
- > Réhabiliter les espaces désaffectés en espaces verts et lieux de pratique de sports urbains
- > Identifier et préserver les espaces calmes, propices à la tranquillité

b. Multiplier les lieux de rencontre et de lien social

- > Aménager ou préserver les espaces de rencontre et de convivialité, favoriser les animations sur l'espace public pour renforcer les liens sociaux
- > Développer la mixité sociale et intergénérationnelle (espaces partagés, jardins, équipements sportifs) tout comme la mixité homme-femme

c. Limiter l'impact de l'urbanisation sur l'environnement et les espaces naturels

- > Ne pas autoriser de constructions dans les zones humides, trames vertes et bleues et préserver les corridors écologiques
- > Réaliser des études d'impact préalables aux projets d'urbanisation et modéliser les incidences
- > Traiter et canaliser les eaux de ruissellement de chaussées pour capter et traiter les hydrocarbures

D. Limiter les nuisances et l'exposition des populations aux risques et pollutions

- > Mieux connaître et informer quant aux pollutions industrielles
- > Limiter les risques d'allergies en lien avec le végétal
- > Prendre en compte le risque radon
- > Tenir compte de la pollution électromagnétique et analyser l'impact des lignes à haute tension sur la santé des populations
- > Développer les réseaux de chaleur en remplacement des chauffages individuels



E. Gouvernance et conduite des démarches d'urbanisme favorable à la santé

a. Former les **acteurs** et établir une culture commune entre **professionnels**

- > Rassembler et acculturer l'ensemble des acteurs qui peuvent contribuer aux démarches UFS
- > Activer les réseaux et les collaborations entre collectivités pour établir une culture commune
- > Créer un groupe de travail inter SCOT au niveau départemental et entre différentes autorités organisatrices de la mobilité pour échanger autour des bonnes pratiques

b. Mener des approches transversales et fédératrices entre et dans les territoires

- > Disposer d'un Etablissement Public Foncier sur toute la région pour mener une politique foncière au service de la santé
- > Profiter de l'articulation du sujet avec les différentes politiques sectorielles pour mobiliser les acteurs autour des démarches UFS et identifier les leviers de chacun
- > Cadrer les opérations d'urbanisme dès la commande en fournissant des équipes pluridisciplinaires. Cartographier les partenaires mobilisables
- > Multiplier les expérimentations impliquant des acteurs multiples
- > Définir au sein de la collectivité, un référent qui puisse porter les enjeux de santé dans l'ensemble des projets et politiques relatives à l'urbanisme et l'aménagement
- > Elaborer de indicateurs partagés entre les acteurs (données transversales) pouvant servir à de multiples projets

c. Impliquer les **habitants** et les **usagers**

- > Expliciter les PLUi auprès des habitants, faire percevoir les interactions au sein du système territorial
- > Donner aux habitants les moyens de formuler collectivement des recommandations pour enrichir les projets
- > Interroger les perceptions et l'expertise d'usage des habitants dans l'élaboration des projets
- > Changer de culture : apprendre à travailler avec les conflits d'usage au fur et à mesure



Sélections d'outils et de ressources sur la thématique

Guides et ressources méthodologiques

- Guides « agir pour un urbanisme favorable à la santé – concepts et outils » et « Outil d'aide à l'analyse des Plans locaux d'urbanisme au regard des enjeux de santé » - EHESP : <https://www.ehesp.fr/2014/09/16/nouveau-guide-agir-pour-un-urbanisme-favorable-a-la-sante-concepts-outils/>
- Projet ISADORA / avec EHESP : Programme de recherche pour intégrer la santé-environnement dans les aménagements, construction d'un référentiel en s'appuyant sur l'existant http://www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/isadora-buxy-arlg-26-mars-2019_cle77d5ae.pdf

Ressources thématiques

- Publications sur la nature en ville sur le site de Plante & Cité : <https://www.plante-et-cite.fr/n/les-publications-de-la-collection/n:43>
- Diffusion des alertes pollens sur le site d'Air Pays de la Loire : <http://www.airpl.org/Pollens>
- Association des Pollinarius sentinelles de France : <https://www.alertepollens.org/>
- Surveillance des espèces végétales et animales à enjeu de santé publique (ambrosie, berce du Caucase, chenilles urticantes...) : Centre de ressources Polleniz, : polleniz.fr : <http://polleniz.fr/polleniz/nos-missions/missions-de-surveillance/surveillance-sante-publique/>

- Expertise « Aménager avec la nature en ville - Des idées préconçues à la caractérisation des effets environnementaux, sanitaires et économique » - ADEME, 2018 : <https://www.ademe.fr/amenager-nature-ville>
- Plan vélo : <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/plan-velo-et-mobilites-actives>
- Code de la rue : <https://www.securite-routiere.gouv.fr/reglementation-liee-la-route/le-code-de-la-rue>
- Système d'information sur les sols (SIS) : <http://www.paysdelaloire.prse.fr/secteurs-d-informations-sur-les-sols-sis-pour-a198.html> et <http://www.paysdelaloire.prse.fr/secteurs-d-informations-sur-les-sols-sis-le-film-a270.html>
- Rapport Anses « Effets sanitaires liés à l'exposition aux champs électromagnétiques basses fréquences » - juin 2019 : <https://www.anses.fr/fr/content/effets-sanitaires-li%C3%A9s-%C3%A0-l%E2%80%99exposition-aux-champs-%C3%A9lectromagn%C3%A9tiques-basses-fr%C3%A9quences>
- www.radiofrquences.gouv.fr : <http://www.radiofrquences.gouv.fr/spip.php?page=sommaire>
- Les plans de prévention du bruit dans l'environnement en Pays de la Loire, sur le site de la DREAL : <http://www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/les-cbs-et-des-pdbe-en-pays-de-la-loire-r1190.html>



Les initiatives présentées lors des ateliers



Santé-environnement : les apports d'un plan climat – Le Mans Métropole



Végétal et santé : enjeux et expérience de lutte contre l'ambroisie – Parcé-sur-Sarthe



Urbanisme favorable à la santé : retour sur l'Etude d'Impact sur la Santé d'un projet de rénovation urbain - Ville d'Angers



Approche transversale pour un aménagement du territoire favorable à la santé - CC Erdre et Gesvres



Bénéfice de l'évaluation d'impact en santé du projet de réaménagement de l'île de Nantes - Ville de Nantes



Cliquez sur les liens à gauche pour télécharger la présentation de l'acteur

-

Retrouvez l'ensemble des présentations du cycle de rencontres :

<http://www.paysdelaloire.prse.fr/mi-parcours-du-prse3-une-dynamique-collective-a497.html>

Rédaction

Comité 21 – Porteurs du PRSE3 (ARS, DREAL, Conseil régional)

Novembre 2019

